

Diese Meldung kann unter <http://www.presseportal.ch/de/pm/100004441/100585637/assembl-e-g-n-rale-de-la-nagra-du-23-juin-2009-berne-d-marrage-du-choix-de-site-pour-les-d-p-ts-en> abgerufen werden.



Assemblée générale de la Nagra du 23 juin 2009 à Berne - Démarrage du choix de site pour les dépôts en couches géologiques profondes

24.06.2009 - 10:01 Uhr, Nagra

Wettingen (ots) - L'approbation par le Conseil fédéral du plan sectoriel "dépôts en couches géologiques profondes" et la proposition de la Nagra des six régions de site ont été des éléments essentiels de l'exercice 2008. Sous la direction du président de la Nagra et conseiller aux Etats, Monsieur Pankraz Freitag, l'assemblée générale a par ailleurs approuvé les comptes de 2008. En 2008, d'importants tournants ont été pris au niveau de la gestion des déchets radioactifs en Suisse. L'acceptation officielle de la démonstration de la faisabilité du stockage géologique en 2006 avait déjà permis de clarifier la manière dont les déchets peuvent être stockés de manière sûre et à long terme dans des dépôts géologiques profonds, sans mettre en danger les hommes et l'environnement. Avec l'approbation du plan sectoriel "dépôts en couches géologiques profondes", le Conseil fédéral a définitivement fixé la procédure du choix de site le 2 avril 2008. Sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), les sites des dépôts profonds pour déchets de haute activité et déchets de faible et de moyenne activité seront définis au cours de trois étapes. La procédure se terminera dans une dizaine d'années avec l'octroi d'une autorisation générale pour un site de stockage soumis au référendum national facultatif. C'est donc le souverain qui décidera en dernier lieu. En octobre 2008, soit au début de la première étape, la Nagra, conformément aux définitions du plan sectoriel, a proposé à l'OFEN six régions de site. Ces dernières sont maintenant analysées par les autorités de sécurité, notamment l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Dans le même temps, l'OFEN a instauré une forte collaboration avec les cantons et les communes concernés. "La réalisation d'un important devoir national de protection de l'environnement a commencé" a souligné le président de la Nagra et conseiller aux Etats, Monsieur Pankraz Freitag (GL). "En tant que partenaire, la Nagra fournit dans cette procédure une contribution scientifique fondée à la gestion sûre des déchets." Monsieur Pankraz Freitag a par ailleurs rendu hommage à Monsieur Hans Issler qui s'est retiré de la direction de la Nagra après avoir façonné l'histoire de cette société 30 années durant et en avoir été le président pendant 20 ans. L'assemblée générale a approuvé les comptes de 2008. Ils présentent un chiffre d'affaires de 37 millions de francs. Après déduction des revenus de prestations à des tiers et de diverses contributions de recherche, 32 millions de francs restent à la charge des coopérateurs. ots Originaltext: Nagra Internet: www.presseportal.ch/fr Contact: Thomas Ernst Tél: +41/56/437'11'11

Originaltext:

Nagra

Medienmappe:

<http://www.presseportal.ch/de/pm/100004441/nagra>

Medienmappe als RSS:

http://presseportal.de/rss/pm_100004441.rss2